

# Pr OXYTETRACYCLINE 200

## PRÉMÉLANGE GRANULAIRE

POUR USAGE VÉTÉRINAIRE SEULEMENT

DIN 00719315

### ANTIBIOTIQUE

#### INGRÉDIENT ACTIF

Chlorhydrate d'oxytétracycline.....440g/kg

#### INDICATIONS, POSOLOGIE ET MODE D'EMPLOI

*Pour réduire le développement de résistance aux antimicrobiens et maintenir l'efficacité de cet antibiotique, l'utiliser avec prudence et pendant la plus courte durée de temps requise pour obtenir le résultat clinique attendu.*

#### PORCS

INDICATIONS	Niveau exigé d'activité d'oxytétracycline (g/tonne)	kg d'OXY 200 par tonne de moulée complet	MODE D'EMPLOI
Pour aider à prévenir l'entérite bactérienne (diarrhée).	220	0,5	Donner comme ration unique jusqu'à l'âge de six semaines.
	55	0,125	Donner comme ration unique de l'âge de six semaines jusqu'au poids corporel de 27-32 kg.
Pour aider à traiter l'entérite bactérienne (diarrhée).	220	0,5	Donner comme ration unique dès l'apparition des symptômes et jusqu'à 3 jours après leur disparition — pour les porcs jusqu'à l'âge de six semaines.
	110	0,25	Donner comme ration unique dès l'apparition des symptômes et jusqu'à 3 jours après leur disparition — pour les porcs de six semaines d'âge et plus. NOTA: Les porcs qui ont perdu l'appétit doivent être traités individuellement.
<b>Pour aider à diminuer l'incidence de l'avortement causé par la leptospirose chez les porcs.</b> NOTA: De bonnes pratiques sanitaires doivent être employées pour prévenir la transmission des infections.	550	1,25	Lorsqu'on a diagnostiqué un avortement causé par la leptospirose, donné comme ration unique aux truies pleines et affectées pendant une période de deux semaines.

#### BOVINS DE BOUCHERIE

INDICATIONS	POSOLOGIE ET MODE D'EMPLOI
<b>Pour aider à diminuer l'incidence de météorisme chez les jeunes bovins en pâturage ou en enclos d'engraissements.</b>	Donner continuellement. La teneur de chlorhydrate d'oxytétracycline dans l'aliment complet doit être suffisante pour procurer 75 mg par tête par jour.  55 g de chlorhydrate d'oxytétracycline (0,125 kg d'OXY 200) par tonne (1000 kg) d'aliment complet administré au taux de 1,36 kg par tête par jour répond au taux de 75 mg mentionné ci-dessus.

#### VEAUX

INDICATIONS	Niveau exigé d'activité	kg d'OXY 200 par tonne de moulée	MODE D'EMPLOI
-------------	-------------------------	----------------------------------	---------------

	<b>d'oxytetracycline (g/tonne)</b>	<b>complet</b>	
<b>Pour aider à prévenir l'entérite bactérienne (diarrhée).</b>	55	0,125	Donner continuellement pendant la première période de la croissance (jusqu'au poids corporel de 136 kg).

### **DINDES**

<b>INDICATIONS</b>	<b>Niveau exigé d'activité d'oxytetracycline (g/tonne)</b>	<b>kg d'OXY 200 par tonne de moulée complet</b>	<b>MODE D'EMPLOI</b>
<b>Pour aider à prévenir la sinusite infectieuse chez les dindes.</b>	110	0,25	Donner comme ration unique aussi longtemps que les dindes risquent d'être exposées à l'infection.
<b>Pour aider à prévenir la synovite infectieuse chez les dindes.</b>	110	0,25	Donner comme ration unique aussi longtemps que les dindes risquent d'être exposées à l'infection.
<b>Pour aider à traiter la synovite infectieuse chez les dindes.</b>	220	0,5	Donner comme ration unique lorsque les symptômes apparaissent et jusqu'à deux semaines après que les symptômes ont disparu.

### **AGNEAUX**

<b>INDICATIONS</b>	<b>Niveau exigé d'activité d'oxytetracycline (g/tonne)</b>	<b>kg d'OXY 200 par tonne de moulée complet</b>	<b>MODE D'EMPLOI</b>
<b>Pour aider à diminuer l'entérite bactérienne (diarrhée) chez les agneaux à la mamelle alimentés à la dérobée.</b>	110	0,25	Donner comme aliment unique durant la période d'allaitement.
<b>Pour aider à diminuer les pertes dues à l'entérotoxémie chez les agneaux engraisés en enclos.</b>	22	0,05	Donner comme ration unique pendant que les agneaux sont en enclos d'engraissement.

### **PRÉCAUTIONS**

Mélanger ce prémélange médicamenté soigneusement dans les aliments complets.  
Ne pas servir non dilué.

### **MISES EN GARDE**

Les animaux traités ne doivent pas être abattus à des fins alimentaires dans un délai d'au moins 7 jours pour les porcs et les dindes, 5 jours pour les bovins et les veaux, et 4 jours pour les agneaux après le dernier traitement avec ce médicament.

Ne pas administrer aux bovins laitiers en lactation.

Lors de la manipulation du produit, éviter l'inhalation, l'exposition orale et le contact direct avec la peau ou les yeux.

Garder hors de la portée des enfants.

### **ENTREPOSAGE**

Conserver dans un endroit sec et frais en dessous de 30°C.

CONTENU NET 25 kg

FABRIQUÉ PAR

**Bio Agri Mix LP**

Boîte Postale 399

Mitchell, ON

N0K 1N0



CONTAINS  
**ANTIMICROBIAL**  
USE RESPONSIBLY

CONTIENT UN  
**ANTIMICROBIEN**  
UTILISEZ DE FAÇON RESPONSABLE

FABRIQUÉ AU CANADA